



## Compte rendu réunion du 17 octobre 2013

**Présents :** Marc BURBAN, Yannick HUET, Christophe LE HAY, Daniel LE MENE, Yves MERGAULT, Hubert O'NEILL, Jean Charles PASGRIMAUD, Olivier PLEYBER, Jean Paul VAN RIET

**Représentés :** Paul BONNEL, Xavier CHILOUX, Augustin de COLOMBEL, Olivier ERMENEUX, Claude PETIT.

**Excusés:** Penny AUBERT, Emmanuel OLLIVIER.

### *Le point sur les adhérents :*

Olivier Ermeneux nous a communiqué la liste des adhérents : 60 propriétaires de guépard et 4 sympathisants sont à jour de leur cotisation Il rappelle que les propriétaires de guépard qui souhaitent être classé au Championnat doivent être à jour de leur cotisation à l'APGGM.

Lien : <http://www.guepards.fr/images/pdf/bull%20adhesion%202013%20-%20modle.pdf>

### **Programme 2014**

Le [Programme 2014](#) est calé une compétition revient, la régates de Locmariaquer.

Le conseil d'administration décide d'attribuer des **coefficients aux régates du championnat** : 2 jours, coefficient 2 ; 3 jours, coefficient 3. **Ce qui change dans le mode de calcul** c'est que les points de la course seront comptabilisés 2 fois pour une régates de 2 jours et 3 fois pour une régates de 3 jours. Il y a 10 événements qui seront comptabilisés comme 15 courses. Le nombre de courses ôtées est modifié comme suit : après 3 courses, la moins bonne sera ôtée, après 6 courses, les 3 moins bonnes, après 9 courses, les 4 moins bonnes, après 12 courses, les 5 moins bonnes. Vous trouverez l'illustration dans le document joint classement du championnat 2013 2014.

### **Election des responsables du bureau**

L'ensemble des votes a été effectué à l'unanimité des membres présents et représentés

Président :	Claude PETIT
Vice Président :	Yannick HUET
Secrétaire :	Marc BURBAN
Secrétaire adjoint :	Yves MERGAULT
Trésorier :	Olivier ERMENEUX
Trésorier adjoint :	Christophe LE HAY

### **Limitation du mandat du Président**

Le mandat du Président est limité à 4 ans

Le nombre des membres du bureau est limité à 16 (décision de l'AG)

### **Peinture ou résine**

Tout glaçage de la coque, visant à constituer une barrière imperméable du bois par rapport à l'eau (type Epoxy ou similaire) est prohibé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bateau. *Un contrôle des antifouling sera effectué pour les 3 premiers de chaque course.*

### **Jauge 2014 (suite à l'AG)**

La Commission jauge souhaite rappeler quelques point importants :

Tout ajout ou modification sur la coque ou le gréement d'un Guépard ( existant ou en cours de construction) , non spécifié dans la jauge en cours , et qui serait susceptible d'en modifier le comportement ou la vitesse sur l'eau est déclaré hors jauge .

Pour être autorisé , cet ajout ou modification devra être validé par **la majorité** des membres de la commission de jauge du bureau de l'APGGM , bureau en vigueur le jour de la demande .  
Le contrôle de la longueur de dérive sera systématisé a chaque pesée.  
Yannick HUET propose de souder les butées de dérive après perçage à un diamètre de huit.  
Tout propriétaire de guépard qui souhaite peser son bateau peut contacter Yannick afin de trouver la meilleure solution en vue de la reprise du championnat : [yphuet@wanadoo.fr](mailto:yphuet@wanadoo.fr)

Marc (55) est chargé de diffuser puis de rassembler [les fiches de jauge 2014](#) (disponibles sur le site Guépard). Les fiches de jauge 2014, 2013 ou 2012 sont conditionnelles à un classement au championnat 2014.

## **Introduction de la jauge dans les IC**

Au début de chaque Instruction de course il sera précisé :

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV2013/2016),
- 1.2 Les Règles de classe (jauge du Guépard 2013 2014)
- 1.3 Les règlements fédéraux.

## **Conditions à soumettre aux clubs pour apparaître au calendrier**

### **1. DECLARATION DE MANIFESTATION**

Le club organisateur doit avoir respecté les procédures de déclaration de sa manifestation aux autorités maritimes ou administratives compétentes. En incluant la classe guépard appartenant à la série dériveur.

### **4. CLASSEMENT ET TRANSMISSION DES RESULTATS**

L'organisateur doit avoir mis en place les moyens nécessaires au traitement informatique des résultats et prévu la transmission des résultats à la FF Voile, après leur validation par les arbitres.

Le logiciel officiel fédéral est FREG. L'organisateur doit avoir prévu un commissaire résultats informatiques et une personne chargée de la transmission des résultats à la FF Voile.

Ce rappel sera transmis à l'ANIM, la SRV, la SNT et l'YCCA. Ces points seront vérifiés quinze avant la manifestation, s'ils ne sont pas respectés, aucune publicité ne sera faite autour de l'événement et la régata sera ôtée du championnat.

## **Organisation d'un diner hors saison pour les propriétaires**

L'APPGM organise une soirée à laquelle seront invités les propriétaires de guépards et sympathisants samedi 22 février, Marc se charge d'effectuer un sondage auprès des adhérents pour vérifier si la date convient à une majorité de propriétaires.

## **Organisation d'un rassemblement hors championnat**

Jean Charles PASGRIMAUD et Hubert O'Neill propose d'organiser un rassemblement de Guépard hors championnat le dimanche 10 août selon la date de la régata de l'Ile d'Arz. Cette journée se veut festive, hors compétition, le projet réunir au moins 60 Guépards.

## **Site Internet :**

Olivier PLEYBER est mandaté par le bureau pour trouver la meilleure solution pour éradiquer les virus qui polluent notre site et empêchent certains d'entre vous à y accéder selon leur navigateur ou leur antivirus.

*A bientôt dans les chantiers, à bientôt sur l'eau.*

Compte rendu : Marc BURBAN, la 55